Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002158-20221216-2022-60-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

N°2022- 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 16 décembre 2022 à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 12 décembre 2022, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15 Présents : 8 Votants : 12	Etaient présents : BIANCONI Charles-Henri, BARTOLI Jean-Christophe, , CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline, GIUDICELLI Paul, MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme, SAMPIERI Jean-Pierre, Etaient excusés et représentés par pouvoir : QUILICHINI Paul, QUILICHINI Pierre, SANTARELLI Félix, TOMASI Jean-Vincent Etaient absents : ANTONETTI Jean-Pierre, BERQUEZ Zélia, VAUTRIN Marie Gabrielle Secrétaire de séance : BARTOLI Jean-Christophe Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Décision modificative n°4 du Budget Principal 2022 de la mairie de Pianottoli-Caldarello,

Le Maire expose au conseil Municipal,

Vu l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2022-23 du conseil municipal en date du 11 Avril 2022 approuvant le Budget Primitif 2022,

Vu l'obligation en M14 d'amortir les subventions d'équipement versées sur une durée maximale de 5 ans lorsque le bénéficiaire est une personne de droit privé, ou de quinze ans lorsque le bénéficiaire est un organisme public,

Vu la subvention faite au SDE2A pour le renforcement du secteur Francischino en juillet 2021 et considérant que l'amortissement sur 15 ans s'effectue à compter de l'année N+1,

Il est proposé d'adopter les modifications suivantes :

	CHAPITRE	ARTICLE	NATURE	MONTANT
CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES	**FONCTIONNEMENT**			
	042	6811 (ordre)	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	366,67 €
	INVESTISSEMENT			
	21	2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	366,67 €

	CHAPITRE	ARTICLE	NATURE	MONTANT
CREDITS A OUVRIR EN RECETTES	**FONCTIONNEMENT**			
	70	70328	Autres droits de stationnement et de location	366,67 €
	INVESTISSEMENT			
	040	28041582 (ordre)	Subventions d'équipement versées	366,67 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique : de voter les mouvements ci-dessus au BP 2022,

Voix POUR :	12
Voix CONTRE :	0
ABSTENTION :	0
NON PARTICIPATION :	0

Affichée et transmise en Préfecture le : 19/12/2022	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 16 décembre 2022, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le Le Maire, Charles-Henri BIANCONI